Extrait du

http://www.sudeducation18.org/spip.php?article89

Un sparadrap sur une jambe de bois ...

- Ecole -

Date de mise en ligne : jeudi 21 juin 2012

Le Ministère de l'Éducation Nationale vient d'annoncer la répartition des 1000 postes supplémentaires de professeurs des écoles pour la rentrée scolaire 2012.

Cela donne 40 postes supplémentaires à répartir entre les 6 départements de l'académie d'Orléans-Tours quand, rien que cette année, 37 postes ont été supprimés dans le seul département du Cher ! Heureusement qu'il s'agit d'un plan d'urgence pour la rentrée prochaine ...

Si certaines organisations syndicales se réjouissent de cette décision, pour SUD Éducation 18, la réalité que nous devrons affronter **à la rentrée prochaine dans les écoles de notre académie c'est bien la suppression de 156 postes (196 - 40)**, confirmant notamment le démantèlement des RASED des 6 départements.

A ces conséquences pour les collègues professeurs des écoles, s'ajoutent celles pour ceux du **second degré (241 postes supprimés, dont 61 dans le Cher)** avec, notamment, les effets de la réforme du lycée qui se font de plus en plus sentir (augmentation des effectifs, suppression des dédoublements, accroissement de la charge de travail...), réforme dont le ministre n'a aucunement annoncé une possible remise en question. Quid également de la réforme de l'enseignement professionnel qui supprime 25% de formation pour les élèves de bac pro ? Quid de celle de la voie technologique qui n'a d'autre objectif que de supprimer des postes ?

Non, nous ne voulons pas faire la rentrée prévue par Sarkozy-Fillon-Chatel, à peine édulcorée par Hollande-Peillon, soit 13000 postes en moins au lieu des 14000 suppressions initialement prévues. Quand SUD Éducation s'adresse au Ministre pour réclamer un véritable plan d'urgence pour la rentrée, celui-ci argue que le gouvernement précédent n'a pas prévu assez de postes aux concours. Nous lui répondons que c'est **une question de volonté et que des solutions existent : extension des listes complémentaires, mise en place de concours exceptionnels (comme cela s'est déjà fait par le passé, en 1982 notamment), ou encore titularisation des collègues précaires qui exercent déjà des fonctions d'enseignement...**

SUD Éducation 18 ne se satisfera pas d'un sparadrap sur une jambe de bois. Ce que nous réclamons c'est un véritable plan d'urgence pour la rentrée prochaine :

* le rétablissement des postes supprimés, * le réemploi et la titularisation sans conditions de tous les précaires, * le retour au tiers temps face aux élèves pour les stagiaires, * la suppression du Livret personnel de compétences, * la suppression de tous les systèmes de fichage centralisé des élèves et des personnels,

Si le Ministre Vincent Peillon affirme vouloir reconstruire, il doit d'abord éviter une année supplémentaire de démolition. Pour l'instant, le changement, on l'attend !